

MICROSOFT SE PAYE L'ÉDUCATION NATIONALE



© FABSTRE

Le géant américain du numérique investit l'Éducation nationale pour préparer les écoliers d'aujourd'hui à être, dès demain, de bons petits consommateurs accros à ses produits.

Les témoignages recueillis montrent comment le numérique peut développer de nouvelles pratiques pédagogiques, lutter contre le décrochage, réduire les inégalités (...) On ne sait pas de quels témoignages parle François Hollande, car les études sérieuses montrent au contraire que l'usage du numérique se fait généralement au détriment de l'apprentissage. Prenons l'enquête Pisa, réalisée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique, qui n'est pas exempte de toute critique, loin de là, mais qui fait désormais office de référence pour les gouvernants européens. Que dit-elle au sujet du numérique ? « Les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves. » En conclusion de quoi l'État s'empresse d'équiper chaque élève d'une tablette numérique.

LES « AVANTAGES MYTHIQUES DU NUMÉRIQUE »

1 milliard d'euros ont été mis sur la table notamment pour que, d'ici 2018, chaque collégien soit muni de sa sainte tablette. Dans leur passionnant livre *Le désastre de l'école numérique* (1), Philippe Bihouix et Karine Mauvilly citent divers exemples des « avantages mythiques du numérique », dont celui-ci : « sa capacité à offrir "des ressources spécialisées bien au-delà de ce que peuvent offrir les manuels scolaires (...)" (dixit l'OCDE) ». Et d'enchaîner : « Mais une question nous vient : la "pauvreté" des manuels a-t-elle déjà été pointée comme l'une des causes de la crise de l'école ? Jamais. »

Si les fantasmes liés à l'école numérique ont la peau si dure, c'est en partie grâce à un intense lobbying, et au pantouflage de certains fonctionnaires. Citons le cas de ce directeur de l'innovation chez Microsoft, qui a auparavant travaillé au

cabinet de trois ministres de l'Éducation. Symptôme de cette porosité, en 2011, le ministère convoquait les inspecteurs académiques à une journée de formation « Tice » (2), organisée au siège de... Microsoft. Car forcément, le gigantesque marché de l'école publique aigüise les appétits du secteur privé. Et en matière de noyautage et de lobbying, c'est certainement l'entreprise de Bill Gates qui s'est montrée la plus active.

UNE CLIENTÈLE CAPTIVE

La multinationale cherche par tous les moyens à s'incruster dans les salles de classe. Philippe Bihouix et Karine Mauvilly racontent l'offensive du géant américain en trois étapes, la première consistant à « mettre le grappin sur les enseignants "innovants" ». Pour y parvenir, Microsoft organise chaque année depuis 2008 un « forum des enseignants innovants », auquel participent un grand nombre d'obscures associations de professeurs (3). Deuxième étape : préparer les esprits à la révolution 2.0, avec la publication en 2012 d'un livre signé par le PDG de Microsoft France : *L'Atout numérique. Pour en finir avec une mélancolie française*. Inutile de s'attarder sur le contenu de l'ouvrage dont le seul objectif semble être de faire passer les opposants au tout numérique à l'école – ou ceux qui demandent juste le temps de la réflexion – pour de dangereux passéistes.

La troisième étape a été la signature d'un partenariat, en septembre 2015, entre l'Éducation nationale et Microsoft. À travers cet accord, le généreux Microsoft « offre » l'équivalent de 13 millions d'euros de matériel, de logiciels et de formations aux élèves et professeurs du pays, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Pour Jean-François Clair, responsable du numérique au syndicat enseignant Snes, « C'est le signe d'une démission de l'État, qui n'a pas voulu s'entourer d'informaticiens suffisamment compétents pour créer ses propres outils informatiques. À travers ce genre d'accords, l'État confie l'école à des boîtes comme Microsoft. »

Sur la forme (lire encadré) autant que sur le fond, Microsoft a réalisé un véritable coup de maître. « On est dans un système marchand, admet Étienne Gonnou, de

l'association April (4). Microsoft joue son jeu, il revient à la personne publique de poser les limites. Ce qu'elle n'a pas fait ! » L'Éducation nationale aurait-elle dû refuser ce « cadeau » de 13 millions ? Plutôt deux fois qu'une ! Car le seul et unique gagnant de cet accord, c'est Microsoft.

En équipant les élèves et leurs enseignants, et en les formant à ses propres outils, l'entreprise va en effet se créer une clientèle captive, habituée à son environnement numérique. Pour faire simple, celui qui aura appris durant sa scolarité à utiliser le traitement de texte de Microsoft aura peu de chances d'en changer par la suite. « C'est le coup du gentil dealer de crack, compare Étienne Gonnou. Microsoft offre la première dose pour les rendre accro toute leur vie. » Les élèves deviennent ainsi de futurs bons petits consommateurs, complètement conditionnés aux produits de la firme. Pourtant, les alternatives existent : des dizaines d'associations ou de petites entreprises peuvent installer et adapter des logiciels libres dans les écoles, avec une philosophie très éloignée de celle de Microsoft.

MICROSOFT, MÉMOIRE DE VOTRE SCOLARITÉ

Car évidemment, se pose aussi la question des données personnelles récoltées par Microsoft. À travers leur tablette, les élèves sont directement reliés au « cloud », ce « nuage » qui stocke absolument tout mais dont tout le monde ignore sur quel continent il se trouve. La convention signalait à ce sujet qu'une charte de bonne conduite devait être rédigée entre l'État et l'industriel. Où sont stockées toutes les données personnelles des élèves ? Quelles utilisations en seront faites, comment vont-elles être monétisées ? Quels seront les garde-fous ? Mystère. À ce jour, aucune convention n'a été signée. À noter que l'autre géant de l'informatique, Apple, n'a pas eu le gros contrat,

mais tente le coup aussi par une autre voie, en proposant des « Sorties de classe à l'Apple Store ». Les enseignants sont invités à concocter une sortie pour les élèves, ou bien pour leurs collègues, qui « repartiront convaincus qu'il n'y a rien de tel que le savoir, la créativité et l'investissement personnel pour concrétiser ses rêves, quels qu'ils soient ». Au passage, les enseignants découvriront aussi « comment l'iPad, associé à des contenus de l'App Store, de l'iBooks Store et d'iTunes U, peut devenir un vrai plus pour l'apprentissage en classe ». Merci Apple !

L'association Framasoft, référence en matière d'éducation à l'informatique (5), a en tous cas décidé de couper les ponts avec le ministère de l'Éducation nationale. « Ce n'est pas une réaction épidermique à cet accord, c'est plus une lassitude générale, explique Pierre-Yves Gosset, délégué général de Framasoft. Nous faisons juste le constat qu'il y a une déconnexion complète entre l'État et la société civile, et que nous perdons notre temps et notre énergie en essayant de travailler avec l'État. » On en est là.

Nicolas Bérard

- 1 - Le désastre de l'école numérique, de Philippe Bihouix et Karine Mauvilly, éd. Seuil, 230 p., 17 euros.
- 2 - Comprendre « technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement ».
- 3 - Nous ne résistons pas à l'envie de vous citer « L'association des enseignants de langue vivante qui utilisent les techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement », dont nous ignorons le nombre d'adhérents.
- 4 - L'April est une association qui milite pour la diffusion du logiciel libre.
- 5 - Reconnue d'utilité publique, l'association Framasoft est un réseau d'éducation populaire, issu du monde éducatif, consacré principalement au logiciel libre. Nous avons présenté son travail dans l'AdF n°114.

LE MÉCÉNAT TOUT BÉNÉF... POUR LE MÉCÈNE

C'est grâce au collectif Édunathon (1), qui a porté l'affaire en justice, que l'on a appris que le partenariat liant l'Éducation nationale à Microsoft prenait la forme du mécénat. « C'est une façon habile de contourner le code des marchés publics », estime Marie-Jo Kopp Castinel, du collectif Édunathon. Or ce partenariat a des conséquences très concrètes sur le marché : « Un principal pourra équiper gratuitement son établissement et même former son personnel aux logiciels Microsoft. S'il veut des logiciels libres, en revanche, il devra trouver un budget », détaille Pierre-Yves Gosset, délégué général de Framasoft.

« Ce mécénat, c'est la double peine », renchérit Marie-Jo Kopp Castinel. En effet, le mécène peut défiscaliser 60 % de ses « dons ». Ajoutons, pour finir en beauté, que les 13 millions d'euros représentent une somme estimée par Microsoft lui-même. Or, l'entreprise a des taux de marge très importants. Au final, non seulement ce partenariat devrait lui rapporter gros, mais il est très probable qu'il ne lui coûte pas 1 centime ! Après un recours en référé pour faire annuler ce partenariat, Édunathon a pris la décision mi-décembre de l'attaquer sur le fond. D'ici que l'affaire soit jugée, le partenariat, qui court jusqu'en 2018, sera certainement fini. « Mais on n'est pas sûr qu'il n'est pas tacitement reconductible, explique la responsable associative. Et de toute façon, si on laisse passer cet accord, c'est la porte ouverte à bien d'autres du même type. »

NB

1- <http://edunathon.org>

« C'EST LE COUP DU GENTIL DEALER DE CRACK. MICROSOFT OFFRE LA PREMIÈRE DOSE POUR LES RENDRE ACCRO TOUTE LEUR VIE. »

ÉTIENNE GONNOU